

A messieurs les maires et conseillers municipaux de France

*« Je vous soumets une idée que je crois bonne, même si j'ai vu cela dans un rêve : planter des arbres fruitiers le long de toutes les rues de nos villes, le long de toutes nos routes et de tous nos chemins, dans tous nos parcs publics, et même dans nos forêts pour des essences donnant à la fois du bon bois de construction ou d'ébénisterie et des fruits comestibles. Car un arbre fruitier donne à la fois l'ombrage et la verdure dont nous avons besoin avec les fruits en plus.*

*Mais au-delà de tout cela, des arbres fruitiers qui seraient à tout le monde (y compris aux oiseaux et aux abeilles) sans être la propriété de personne en particulier, représenteraient un symbole pour l'époque de mutation dans laquelle nous devons entrer si nous voulons réussir la construction de l'Europe, et de notre planète.*

*Ces arbres fruitiers pourraient devenir, en grandissant, une participation réelle et sans phrases à la création de quelque chose de généreux et de simple, qui aiderait à unir les hommes dans le sens d'une évolution de l'intelligence du cœur. Des hommes ont fait les cathédrales. Un pays où les routes, les chemins et les rues seraient bordés d'arbres fruitiers, je crois que ce serait encore bien plus beau que la plus belle cathédrale imaginable.*

*Ce rêve, que je ne suis pas seul à faire, sera combattu par toute sorte de Lois qui parleront des guêpes venues se cacher dans le fruits mûrs pour piquer nos enfants, et de la colique due à la consommation des fruits verts, et de tous les maux imaginables, sans en oublier un seul.*

*Mais si c'est nous qui avons fait les Lois, c'est à nous aussi qu'il incombe de les modifier et de les simplifier dans le sens de la Création, afin de ne pas rester ce que nous sommes, c'est-à-dire pas grand-chose en vérité pour le moment.*

*Je mets quinze mille francs à la disposition de la première Mairie qui décidera d'utiliser ce don dans l'esprit défini par cette lettre, pour exclusivement l'achat et la plantation effective d'arbres fruitiers dans le domaine publique de la commune concernée. J'espère une réponse rapide à l'adresse en tête, le chèque sera envoyé par retour du courrier à la première municipalité qui manifesterait son intention de concrétiser et matérialiser ce rêve pour qu'il puisse prendre corps et se développer dans le sens souhaité. »*

Bernard Moitessier